

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 30 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 12 / 3 / 2007
Cyclohexane		L-F-T-N

Danger



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 102 060
 Nom commercial : Cyclohexane
 Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
 N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
 Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : F; R11
 Xn; R65
 R67
 Xi; R38
 N; R50-53

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP : Flam. Liq. 2)
- Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger (CLP : Asp. Tox. 1)
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 : Provoque une irritation cutanée.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 30 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 12 / 3 / 2007
Cyclohexane		L-F-T-N

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 - **Généraux** : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - **Intervention** : P301+P330+P331+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
 - **Stockage** : P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.
 - **Considérations relatives à l'élimination** : P501 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Cyclohexane	100 env. %	110-82-7	203-806-2	601-017-00-1	F; R11 Xn; R65 R67 Xi; R38 N; R50-53 ----- Flam. Liq. 2 (H225) Asp. Tox 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Prévention** : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Conserver à l'abri de la chaleur.
- Moyens d'extinction**

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 30 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 12 / 3 / 2007
Cyclohexane		L-F-T-N

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

- Adéquats : Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre.
- Contre-indiqué : Eau.
- Risques particuliers : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Mesures techniques : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.
- Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès.
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027)
Rincer/diluer le résidu à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 30 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 12 / 3 / 2007
Cyclohexane		L-F-T-N

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

Contrôle de l'exposition

- France

: VLE : 375 ppm (1300 mg/m³)
VME : 200 ppm (700 mg/m³)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique	: Cyclohexane ; hexane cyclique.
Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Hydrocarbure.
pH	: Aucune donnée disponible.
Poids moléculaire	: 84,16
Point de fusion [°C]	: 6,5
T° d'ébullition initiale [°C]	: 80,7
Densité	: (20 °C) : 0,78
Densité de vapeur relative (air=1)	: 2,9
Viscosité à 20°C [mPa.s]	: 0,94
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : 55 mg/L
Point d'éclair [°C]	: -20
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 245
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1,3
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 8,4
Log P octanol / eau à 20°C	: 3,44

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Étincelles. Flamme nue. Chaleur. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Matières à éviter	: Comburant. Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone.
Propriétés dangereuses	: Combustible. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Danger de feu/explosion.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation

: Irritation du tractus respiratoire.
Peut être nocif par inhalation. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 30 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 12 / 3 / 2007
Cyclohexane		L-F-T-N

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

- Cutanée : Irritation.
Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
 - Oculaire : Peut causer une irritation des yeux.
 - Ingestion : Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
L'ingestion du produit peut donner lieu à une pneumonie chimique et même à la mort.
 - Autre : Les symptômes d'une surexposition aux vapeurs comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort.
A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 20 g/kg - CL50 Inhalation : 14 mg/L/4h.
- Toxicité chronique : N'est pas supposé toxique.
- Autres informations toxicologiques : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 17.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information relative aux effets écologiques : Très toxique pour les organismes aquatiques.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Eviter le rejet dans l'environnement.
- Toxicité pour les bactéries : Photobacterium phosphoreum CE50 : 200 mg/l/5min
- Toxicité pour les algues : Desmodesmus subspicatus CI50 : > 500 mg/l/72h
- Toxicité pour les daphnies : daphnia magna CE50 : 3,78 mg/l/48h
- Toxicité pour les poissons : L. macrochirus CL50 : 34 mg/l/96h
- DThO (gO2/g) : 3,425
- DBO 5 (gO2/g) : Aucune donnée disponible.
- Potentiel de bio-accumulation : Log P(o/w) > 3 : Bioaccumulation remarquable à prévoir.
- Informations sur l'élimination : **Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.**

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Élimination des déchets : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Ne pas jeter les résidus à l'égout.**
- Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 30 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 12 / 3 / 2007
Cyclohexane		L-F-T-N

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name : 1145 CYCLOHEXANE, 3, II, ADR
- No ONU : 1145
- I.D. n° : 33
- Transport terrestre
- ADR/RID : Class : 3
Group : II
- Transport par mer
- GGVE/GGVSee classe
- Code IMO-IMDG : UN 1145 cyclohexane
- Classe : 3
- Groupe d'emballage : II
- Transport aérien
- ICAO/IATA : UN 1145 cyclohexane
- IATA - Classe ou division : 3
- Groupe d'emballage IATA : II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

- Phrase(s) R : R11 : Facilement inflammable.
R38 : Irritant pour la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59